



Union
syndicale
Solidaires

Projet psychologique hospitalier... en débat !

Des organisations syndicales et collectifs de psychologues font de l'inscription d'un projet psychologique dans la Loi pour la modernisation de notre système de santé une occasion à saisir par les psychologues pour assurer leur place et leur exercice professionnel à l'hôpital. (A quand le tour de la territoriale ?)

Ainsi l'Inter-collège des psychologues d'Ile de France pense qu'il « *serait important de proposer au législateur l'écriture d'un décret qui nommerait le psychologue "réfèrent" du projet psychologique ainsi que des pratiques professionnelles liée à la psychologie clinique lui préservant ainsi une place au niveau institutionnel* ».

Mais cette même loi impose le regroupement des établissements hospitaliers en Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT). Sous couvert d'égalité dans l'accès aux soins, il s'agit bien davantage d'économies à réaliser, en personnels d'abord, et de rationalisation des soins.

Si les GHT ne sont pas dotés de « personnalité morale », leur objectif premier sera de mettre en œuvre un projet médical unique.

Trois milliards d'euros d'économies devront être réalisés dans le domaine hospitalier d'ici 2017 !

Exiger la rédaction d'un décret qui nommerait le ou la psychologue référent-e du projet psychologique n'est-il pas un leurre recouvrant les menaces qui pèsent sur tou-tes les professionnel-les exerçant à l'hôpital et notamment les psychologues ?

N'oublions pas que plus de la moitié d'entre elles et eux ne sont pas titulaires de leurs postes.

A l'opposé d'une politique qui vise à uniformiser les pratiques pour mieux les rationaliser, redonner chance à des pratiques non standardisées, laissant une large part à la parole, à l'invention des professionnel-les et des sujets qu'ils accueillent, ne serait-ce pas revenir aux principes fondamentaux de la politique de secteur en psychiatrie et aux moyens qu'ils nécessitent, par exemple ?

**La Fédération Sud Santé Sociaux vous invite à
venir nombreuses et nombreux à l'
Assemblée générale
Le 18 mai 2016
contre la mise en place des GHT**

**9h30-12h AG psy SUD Santé Sociaux
13h30-15h30 AG ouverte psy inter-organisations
16-18 AG inter-organisations pour la mise en
route de la lutte globale contre les GHT**

**qui se tiendra à la
Bourse du travail salle Varlin
à Paris
pour entamer le débat et à élaborer des
contre-propositions.**

